

B I B R A C T E

Protocole de gestion des risques sanitaires liés à l'épidémie de Covid-19 Dispositif sanitaire spécifique applicable au musée à compter de l'ouverture au public

Préambule

Le protocole de gestion des risques sanitaires liés à l'épidémie de Covid-19 de Bibracte a été établi en utilisant les références suivantes :

- Décret n°2020-545 du 11 mai 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid 19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire ;
- Aide à la reprise d'activité et à la réouverture au public des musées et monuments, note de la Direction Générale des Patrimoines du Ministère de la Culture, 7 mai 2020 ;
- Protocole pour la réouverture des accueils collectifs de mineurs, Direction de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie associative du ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse, 7 mai 2020 ;
- Recommandations issues de branches professionnelles : Syndicat national de la Librairie, Syndicat national des Espaces de Loisirs, d'Attractions et Culturels (SNELAC), Fédération nationale des Guides interprètes et conférenciers ;
- Recommandations de l'Association des Musées suisses, et retour d'expérience de musées suisses rouverts depuis le début de la semaine 20.

Jauge maximale

La jauge est fixée à **50 visiteurs** au total dans le bâtiment, avec maintien des distances de sécurité, dont **10 personnes** maximum dans la salle d'exposition temporaire.

Accueil des visiteurs

- **Il est fortement recommandé aux visiteurs de se munir d'un masque avant de se rendre au musée.**
- A l'entrée du musée, du gel désinfectant est mis à disposition du public, associé à un panneau d'information présentant les consignes à respecter, en amont d'un système simple de boulier qui permet aux visiteurs de signaler leur entrée et leur sortie du bâtiment après s'être désinfecté les mains.
- Les portes du musée sont laissées ouvertes pour permettre l'aération du hall, éviter le goulot d'étranglement des visiteurs à l'entrée et limiter les manipulations de leur poignée.

- Dans le hall l'accueil, des bandes d'adhésif sont disposées au sol tous les 1 m pour permettre aux visiteurs de respecter les distances de sécurité.
- Les salariés de l'accueil sont protégés par une barrière de plexiglas; ils disposent également d'un flacon de gel désinfectant et d'un masque homologué, à utiliser quand un contact rapproché avec un visiteur est inévitable.
- Les visiteurs manifestant des symptômes de fièvre, de maux de tête ou de la toux seront élégamment refusés d'accès.
- Le paiement avec carte de crédit sans contact est privilégié et une soucoupe est positionnée pour les paiements en espèces afin d'éviter le paiement de la main à la main.
- Les audioguides ne sont pas proposés aux visiteurs.
- Du gel désinfectant est mis à disposition aux deux extrémités du premier étage.
- Les espaces clos des dispositifs multimédia (maquette "Survol de l'histoire de Bibracte" et espace "Les habitants des oppida") sont limités à 3 personnes.
- Les dispositifs informatiques tactiles sont neutralisés.
- Le nombre de visiteurs dans la salle d'exposition temporaire est limité à 10 personnes, comptabilisées par un système de boulier en libre-service.

Prestations complémentaires

- La visite non accompagnée du site est possible et recommandée sur le panneau d'information à l'entrée du musée.
- **Une offre de visites guidées** est proposée dans le respect des conditions sanitaires du moment, soit des groupes limités à 9 visiteurs (+ un guide).
Deux types d'offre : à la carte pour des groupes familiaux ; de permanence à heures fixes pour les individuels.

La réservation téléphonique de ces visites est obligatoire auprès de l'accueil du musée, ou par téléphone au 03 85 86 52 40, ou par mail à info@bibracte.fr.

Les guides-animateurs ont pour consigne de maintenir une distance de sécurité de 2m avec les participants à la visite pour les visites en extérieur, sans obligation de port du masque.

Pour les visites et activités à l'intérieur du musée, le port du masque est obligatoire, autant pour le guide que pour les visiteurs.

- **Les partenaires qui proposent des offres de pleine nature** (démonstrations de rapaces, grimpe d'arbre) se conforment aux consignes de l'établissement et au respect des mêmes consignes sanitaires

- **La boutique/librairie** demeure accessible, moyennant le respect des consignes suivantes :
 - respect des distances de sécurité et limitation du temps de présence,
 - tenue à la main des petits enfants,
 - interdiction de toucher : solliciter une hôtesse d'accueil pour tout achat ou renseignement.
- **Le restaurant Le Chaudron** reste fermé jusqu'à nouvel ordre.
- **Les distributeurs automatiques de boissons et friandises** sont neutralisés. Les coordonnées des commerces alimentaires de Saint-Léger-sous-Beuvray sont communiquées aux visiteurs par affichage.

Sanitaires

- Les portes principales des sanitaires du sous-sol sont maintenues ouvertes ; du gel désinfectant est mis à la disposition des visiteurs dans les sanitaires et un lavabo sur deux est neutralisé.
- Les sanitaires du 1er étage sont réservés au personnel.
- Les sanitaires extérieurs, à proximité du restaurant Le Chaudron, sont disponibles selon les mêmes dispositions.
- Le ménage quotidien inclut la désinfection des espaces sensibles : poignées de portes, surface de la banque d'accueil, sanitaires, etc.

Glux-en-en-Glenne, le 18 mai 2020.